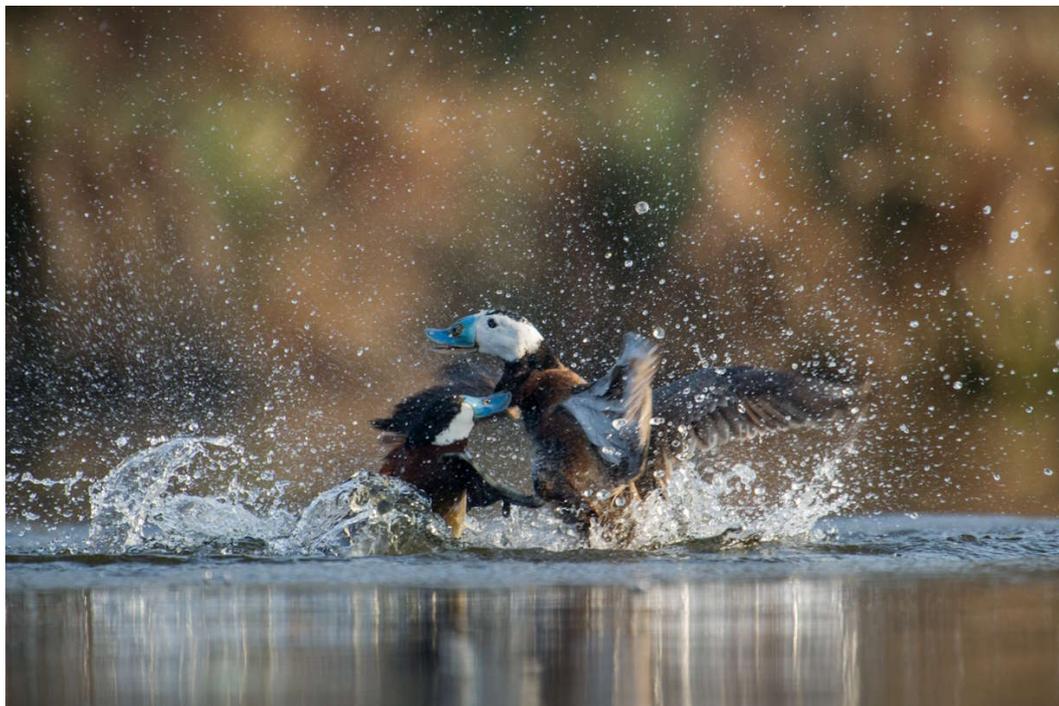


## Rapport sur l'impact socio-économique du projet



Adrien Tableau\*

Agathe Pirog†

Jean-François Maillard‡

20/11/2023

---

\*Office Français de la Biodiversité - Coordinateur LIFE Oxyura - [adrien.tableau@ofb.gouv.fr](mailto:adrien.tableau@ofb.gouv.fr)

†Office Français de la Biodiversité - Chargée de Mission LIFE Oxyura - [agathe.pirog@ofb.gouv.fr](mailto:agathe.pirog@ofb.gouv.fr)

‡Office Français de la Biodiversité - Chargé d'études vertébrés exotiques envahissants - [jean-francois.maillard@ofb.gouv.fr](mailto:jean-francois.maillard@ofb.gouv.fr)

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Evaluation sociale du projet</b>	<b>4</b>
2.1	Intérêt de la gestion des espèces exotiques envahissantes . . . . .	4
2.2	Perception des espèces exotiques envahissantes par le grand public . . . . .	4
2.2.1	Une perception à géométrie variable par grand public . . . . .	4
2.2.2	une étude de cas à travers le projet LIFE Oxyura . . . . .	4
2.2.3	Un intérêt prépondérant de la sensibilisation du grand public . . . . .	5
<b>3</b>	<b>Bilan économique</b>	<b>7</b>
3.1	Evaluation des bénéfices . . . . .	7
3.2	Evaluation des coûts . . . . .	7
3.2.1	Bilan démographique . . . . .	7
3.2.2	Calcul des coûts . . . . .	8
3.2.3	Conclusion . . . . .	8
<b>4</b>	<b>Références</b>	<b>9</b>
<b>A</b>	<b>Supplément: Visuels du questionnaire</b>	<b>10</b>

## 1 Avant-propos

Cette étude socio-économique est réalisée dans le cadre :

- De la recommandation n° 185 du Comité permanent de la Convention de Berne, adoptée le 18 novembre 2016, sur l'éradication de l'érisma rousse (*Oxyura jamaicensis*) dans le Paléarctique occidental à l'horizon 2020 (Council of Europe, 2016).
- Du plan national de lutte contre l'érisma rousse 2015-2025, validé par la Direction de l'eau et de la biodiversité le 24 juin 2016 (Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, 2016).
- De la mise en œuvre du règlement EEE UE n° 1143/2014 listant l'érisma rousse comme une espèce préoccupante pour l'Union Européenne (Council of Europe, 2014) et transcrit en droit national par le décret n° 2017-595 du 21 avril 2017 relatif au contrôle et à la gestion de l'introduction et de la propagation de certaines espèces animales et végétales, et de l'Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.
- De la stratégie nationale sur les EEE, Axe II «Interventions de gestion des espèces et restauration des écosystèmes», Objectif 5 «Maîtriser les espèces exotiques envahissantes largement répandues», Action 5.3 «Mettre en œuvre les plans nationaux de lutte».
- Du plan d'action pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes 2022-2030
- Du projet européen LIFE Oxyura porté par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) en partenariat avec la Société Nationale pour la Protection de la Nature (SNPN) qui court d'octobre 2018 à décembre 2023. Cet outil financier renforce les actions passées afin d'atteindre deux objectifs : éradication de la population en nature d'ici à 2025 et contrôle et éradication de la population captive d'ici à 2030 (European Commission, 2018).

## 2 Evaluation sociale du projet

Les espèces exotiques envahissantes, également appelées espèces envahissantes ou invasives, font référence à des organismes qui sont introduits dans des écosystèmes où ils ne sont pas natifs et qui ont un impact néfaste sur la biodiversité, l'économie et la santé humaine. La perception de ces espèces par le grand public joue un rôle crucial dans la prise de mesures de prévention et d'éradication. Nous examinons ici l'importance de l'éradication de certaines de ces espèces pour protéger les espèces natives et la manière dont le grand public perçoit les espèces exotiques envahissantes. Le projet LIFE Oxyura s'inscrit dans ce cadre car il vise à protéger une espèce native d'Europe, l'érisma à tête blanche, en visant l'éradication de l'érisma rousse, une espèce exotique venant d'Amérique du Nord. Cette dernière menace l'érisma native par introgression génétique (Muñoz-Fuentes et al., 2013).

### 2.1 Intérêt de la gestion des espèces exotiques envahissantes

La gestion des espèces exotiques envahissantes revêt une importance cruciale pour préserver la biodiversité et la santé des écosystèmes, en particulier pour protéger les espèces natives d'une région géographique donnée. Elles sont souvent plus vulnérables aux perturbations causées par les espèces envahissantes, car elles n'ont pas développé de mécanismes de défense contre ces nouvelles menaces. Lorsque les espèces envahissantes entrent en concurrence avec les espèces natives pour la nourriture, l'habitat et les ressources, elles peuvent causer un déséquilibre écologique. De nombreuses espèces envahissantes se reproduisent rapidement et ont un avantage compétitif sur les espèces locales, ce qui peut entraîner un déclin drastique, voire l'extinction, des espèces natives. Par conséquent, l'éradication ciblée de certaines espèces envahissantes peut être jugée essentielle pour restaurer l'équilibre des écosystèmes et préserver la diversité biologique.

### 2.2 Perception des espèces exotiques envahissantes par le grand public

#### 2.2.1 Une perception à géométrie variable par grand public

La perception des espèces exotiques envahissantes par le grand public peut varier en fonction de plusieurs facteurs tels que l'éducation, la culture, l'expérience personnelle et la sensibilisation à la conservation. Dans de nombreux cas, ces espèces sont initialement introduites pour des raisons esthétiques, économiques ou de divertissement, mais leur impact négatif sur les écosystèmes devient apparent seulement à long terme. C'est le cas de l'érisma rousse qui a été introduite dans les années 40 au Royaume-Uni mais dont les autorités ne se sont soucies qu'au début des années 90 lorsqu'un premier hybride a été officiellement recensé en Espagne.

La perception générale peut aller de l'ignorance à la préoccupation et à l'engagement actif dans la gestion de ces espèces. L'ignorance quant aux effets des espèces envahissantes est souvent le résultat d'un manque de sensibilisation et d'éducation sur le sujet. Cependant, à mesure que des études scientifiques et des rapports sur les conséquences néfastes de ces espèces se multiplient, une plus grande prise de conscience se développe au sein du public. Certaines personnes perçoivent les espèces envahissantes comme une menace pour l'environnement, tandis que d'autres peuvent les considérer comme une préoccupation secondaire par rapport à d'autres enjeux.

#### 2.2.2 une étude de cas à travers le projet LIFE Oxyura

Le projet LIFE Oxyura vise l'éradication de l'érisma rousse. Afin d'évaluer la perception par le grand public de l'intérêt du projet, ainsi que le niveau de réprobation que le grand public peut avoir à l'encontre du projet, nous avons élaboré un questionnaire (voir supplément A). Celui-ci vise dans un premier temps à juger du degré de sensibilisation du panel sondé aux notions d'espèce native versus espèce exotique, ainsi qu'au niveau

de connaissance des espèces concernées par le LIFE Oxyura. Après consultation d'un document résumant les enjeux du LIFE Oxyura, les personnes sondées sont amenées à donner leur avis sur l'intérêt de la conservation de l'érisma native et du retrait de l'érisma exotique. Si la réponse à la question précédente est positive, nous testons si ces personnes approuvent la seule méthode actuellement techniquement viable impliquant l'abattage des individus en milieu naturel.

Ce questionnaire a été diffusé auprès d'un panel d'environ 50 personnes. Parmi elles, nous avons obtenu 20 retours. Les personnes sondées sont classées en deux catégories, les profils ayant déjà connaissance de la problématique du LIFE Oxyura, dits "sensibilisés", par opposition au "non sensibilisés". Huit personnes sont classées dans la catégorie "sensibilisé" contre 12 dans l'autre catégorie. Ce déséquilibre est probablement bien plus important dans la population française car une partie des personnes ayant répondu ont un lien plus ou moins étroit avec l'équipe du LIFE Oxyura. Ces chiffres ne peuvent donc faire l'objet de conclusion. Ce biais a cependant l'intérêt de permettre de tester l'intérêt de la sensibilisation sur le soutien du grand public à la gestion des espèces exotiques car seule une minorité de personnes ont connaissance de ce projet.

Table 1: Résumé des résultats du sondage sur la perception de l'action du LIFE par le grand public

Question	Profil	Pour en %
Doit-on faire des efforts de conservation de l'érisma native ?	Non sensibilisé	92% (11/12)
	Sensibilisé	100% (8/8)
Si oui, fait-on des efforts de conservation :		
- en affectant l'espèce exotique ?	Non sensibilisé	45% (5/11)
	Sensibilisé	75% (6/8)
Si oui, fait-on des efforts de conservation en retirant l'espèce exotique :		
- en acceptant que ça implique de la tuer ?	Non sensibilisé	40% (2/5)
	Sensibilisé	100% (6/6)

### 2.2.3 Un intérêt prépondérant de la sensibilisation du grand public

D'un point de vue général, il y a un consensus sur l'importance d'agir pour la conservation de l'érisma à tête blanche. Il est intéressant de noter qu'une des personnes considère que que l'érisma à tête blanche ne mérite pas d'efforts de conservation. Bien que l'érisma rousse ait été pointée comme l'une des menaces principales, près de la moitié des personnes sondées jugent que ces efforts de conservation doivent uniquement se concentrer sur la préservation des habitats de l'érisma à tête blanche. L'autre moitié des personnes sondées approuvent qu'une gestion de l'érisma rousse est nécessaire, mais parmi elles, un quart sont tout de même réfractaires à l'idée d'abattre les individus sauvages bien que ce soit l'unique solution actuellement efficace d'un point de vue technique, mais aussi économique.

Un test du Chi<sup>2</sup> montre que les personnes non sensibilisées répondent aux questions précédemment introduites (Table 1) différemment des personnes sensibilisées à la problématique<sup>1</sup>. Les principales différences sont de deux ordres. D'une part, les profils "non sensibilisés" sont plus réfractaires à l'idée de conserver l'érisma à

<sup>1</sup>p-value du test de chi<sup>2</sup> = 0.057 ; cette valeur traduit une faible significativité mais cette différence est sans doute importante compte tenu des faibles effectifs

tête blanche en affectant l'érisma rousse (45% contre 75% pour les "sensibilisés"). D'autre part, parmi ceux d'entre eux qui envisagent la gestion de l'espèce exotique, la majorité sont contre la solution existante consistant à abattre les individus sauvages (60% contre 0% pour les "sensibilisés").

Ceci reflète que les personnes non sensibilisées vont plus facilement à l'encontre du consensus scientifique pointant la menace que constituent les contacts entre les deux espèces d'érisma. Par ailleurs, lorsque les personnes ne sont pas sensibilisées à ce genre de problématique, elles peuvent montrer une incohérence entre la fin souhaitée, en l'occurrence le retrait des érisma rousse du milieu naturel, et les moyens à mettre en oeuvre, la destruction des individus sauvages. Ce dernier point est sans doute celui sur lequel la sensibilisation a le plus d'impact au vu des résultats. L'acceptation sociale de la gestion de l'érisma rousse, et de façon plus générale des espèces exotiques envahissantes, passe donc par des efforts de sensibilisation.

Les interventions pour éradiquer les espèces exotiques entraînent des coûts économiques, sociaux et environnementaux. A ce titre, il est nécessaire de comprendre que la sensibilisation ne fait pas tout car certains arguent que les ressources consacrées à l'éradication pourraient être mieux utilisées dans d'autres domaines de conservation. De plus, des préoccupations éthiques vis à vis du bien-être animal entourent l'utilisation de méthodes drastiques, telles que l'élimination physique pour lutter contre les espèces exotiques. L'acceptation de l'éradication des espèces exotiques envahissantes dépend finalement souvent de la gravité de leur impact sur les écosystèmes locaux. Dans le cas du LIFE Oxyura, l'acceptation du grand public est donc compliquée à acquérir car les aires géographiques de l'espèce native et de l'espèce exotique ne se chevauchent historiquement qu'en Espagne. La prise de conscience des effets néfastes de certaines espèces exotiques est nécessaire pour obtenir le soutien des actions de gestion et leur réussite.

### 3 Bilan économique

Afin d'objectiver l'intérêt du projet LIFE Oxyura, il est nécessaire de déterminer quantitativement deux variables qui reflètent les coûts et les bénéfices du projet. Ces variables doivent être suffisamment simples pour les évaluer sur le long terme et ainsi pouvoir comparer l'action du LIFE Oxyura à ce qui a été fait avant et sera fait après le projet.

#### 3.1 Evaluation des bénéfices

Le projet a pour but d'éradiquer à terme la population sauvage d'érismatures rousses sur le territoire français. Le bénéfice direct attendu du projet est donc une diminution significative de cette population sauvage. La métrique permettant d'évaluer ce bénéfice est donc le changement de la taille de la population sauvage d'érismatures rousses. Il existe cependant des bénéfices annexes qui permettent de comprendre que la valeur ajoutée d'un tel projet va au delà du bénéfice direct. Les plus significatifs sont décrits ci-après.

Le premier bénéfice est que ce projet a permis à 11 personnes d'obtenir un emploi qui correspond à leur formation en environnement. Pour la majorité de ces personnes, cet emploi était leur premier et leur a permis d'acquérir une expérience significative dans le domaine de l'environnement. Les sept personnes ayant quitté le projet ont toutes retrouvé un emploi dans ce secteur d'activité.

La présence sur le terrain d'une équipe dédiée à la gestion de l'érismature rousse a permis d'être au contact du public qui côtoie l'érismature rousse. Les discussions et la diffusion de support de communication durant les cinq années du LIFE Oxyura avec ce public très ciblé ont permis de le sensibiliser au sujet. Comme on a pu le voir dans l'évaluation sociale du projet, cette sensibilisation a sans doute un impact positif sur l'adhésion au projet d'éradication de l'érismature rousse. Ceci est particulièrement utile car la réussite de ce projet repose sur la transmission des observations visuelles des érismatures rousses par ce public cible. La diffusion de panneaux pédagogiques et la participation à de nombreux colloques constituent un autre canal de communication vers le plus grand public, avec sans doute un impact moins important quant à la problématique spécifique de l'érismature rousse. Cependant, ces actions de communication permettent une meilleure compréhension des impacts des espèces exotiques envahissantes en général.

Au delà de la diminution nette du nombre d'érismatures rousses sur le territoire français, il est intéressant de noter que le nombre de sites sur lesquels sont observés des oiseaux est en forte diminution (47 sites en 2017 contre 28 en 2022). Le périmètre d'action pour atteindre l'éradication de l'érismature a ainsi fortement diminué, ce qui permet de cibler plus facilement les individus restants.

Enfin, le nombre d'oiseaux durant l'hiver 2022-2023 était de 28 individus contre 167 en hiver 2017-2018, soit une baisse de 83% au total. En faisant la simplification que la diminution en proportion est constante, le taux d'accroissement de la population est de 64%, ce qui traduit une diminution annuelle de 36% par an<sup>2</sup>. Pour atteindre l'éradication (c'est à dire moins de un individu) en supposant une diminution à taux constant, il faut compter sept années supplémentaires après le terme du projet<sup>3</sup>.

#### 3.2 Evaluation des coûts

##### 3.2.1 Bilan démographique

L'estimation du coût de l'éradication d'une espèce exotique envahissante nécessite de connaître les effectifs introduits, mais également le rythme de renouvellement de la population, qui est influencé par deux paramètres :

<sup>2</sup>taux d'accroissement annuel =  $(28/167)^{1/4}$

<sup>3</sup>pour ceci il faut résoudre l'inégalité suivante :  $0.64^{N-5} \times 167 < 1$



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



la survie des adultes, et la production des nouvelles générations. Cette estimation est donc compliquée pour deux raisons. D'une part les changements des tailles de population dépendent de paramètres environnementaux et sont à ce titre difficiles à prévoir indépendamment de toute action de gestion. D'autre part, les effectifs comptés un hiver donné ne sont pas directement la différence entre les effectifs comptés l'hiver précédent et les effectifs prélevés sur l'année. Il faut en effet prendre en compte que les effectifs non prélevés produisent des jeunes. C'est d'ailleurs pour cette raison que les efforts de prélèvement avant le LIFE ont seulement permis de stabiliser la population d'érismaures rousses en France.

En introduisant des estimations de dynamique de populations, il est néanmoins possible d'estimer le pourcentage d'individus à prélever chaque année pour éradiquer la population (i.e.  $< 1$  individu restant), en prenant en compte le renouvellement.

Ainsi, au cours du LIFE, les efforts de prélèvement ont permis d'observer une diminution de la population de 36% par an. Pour obtenir cette diminution, 97% du nombre d'individus comptés l'hiver précédent a été en moyenne prélevé chaque année. On observe d'ailleurs que 387 oiseaux ont été effectivement tués au cours du LIFE avant l'année 2023, ce qui est cohérent avec les prédictions. En effet on estime que 402 individus seront tués au terme du LIFE avec l'hypothèse d'un taux d'accroissement constant tout au long du LIFE<sup>4</sup>. Il resterait ainsi 18 individus en hiver 2023-2024, et on estime qu'il faudra tuer 46 oiseaux pour atteindre l'éradication au cours des sept années qui suivent le LIFE si on poursuit sur le même rythme de diminution annuel<sup>5</sup>.

### 3.2.2 Calcul des coûts

Le coût pour détruire un oiseau est d'environ 3000€, ce coût n'a pas varié entre la période pré-LIFE et au cours du LIFE (cf. calcul dans les KPI). A partir de 2018, le coût de l'éradication est donc de 1 344 000€<sup>6</sup> dont 1 206 000€<sup>7</sup> au cours du LIFE et 138 000€ au cours des sept années qui suivent le LIFE<sup>8</sup>.

Avant le LIFE, les efforts conjoints de la SNPN et de l'OFB permettaient uniquement de stabiliser la population à un effectif constant. En résolvant un système à deux équations<sup>9</sup>, on obtient un taux d'accroissement apparent de la population sans prélèvement de 161% et un taux de prélèvement de 61% stabilisant la population à environ 200 individus. Ceci représentait un coût annuel avant le LIFE de 366 000€.

Dans un scénario où le niveau de prélèvement post-LIFE diminuerait au niveau avant-LIFE, soit 61%, les 18 individus attendus au terme du LIFE se maintiendraient. Le coût annuel d'un tel scénario serait de 32 940€, soit 230 580€ sur une période de sept ans.

### 3.2.3 Conclusion

Le coût pour maintenir les effectifs d'érismaures rousses pendant sept ans (230 580€) est donc supérieur au coût du scénario dans lequel on éradique l'érismaure rousse en sept ans (138 000€). Ceci démontre qu'il est économiquement optimal de maintenir la pression de prélèvement réalisée au cours du LIFE, faute de quoi le coût d'éradication pourrait exploser avec le temps.

<sup>4</sup>Nombre tués au cours du LIFE =  $.97 \times 167 \times (0.64^0 + 0.64^1 + 0.64^2 + 0.64^3 + 0.64^4)$

<sup>5</sup>nb tués après le LIFE =  $0.97 \times 167 \times (0.64^5 + 0.64^6 + 0.64^7 + 0.64^8 + 0.64^9 + 0.64^{10} + 0.64^{11})$

<sup>6</sup> $3000 \times (402 + 46)$

<sup>7</sup> $3000 \times 402$

<sup>8</sup> $3000 \times 46$

<sup>9</sup> $X.N - 0.97.N = 0.64.N$  &  $X.N + Y.N = N$  avec X le taux d'accroissement de la population sans prélèvement et Y le taux de prélèvement réalisé pour stabiliser N, le nombre d'hivernants

---

## 4 Références

- Council of Europe. (2014). *Règlement (UE) No 1143/2014 du parlement européen et du conseil du 22 octobre 2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes* [Règlement européen]. Journal officiel de l'Union européenne.
- Council of Europe. (2016). *Recommandation sur l'éradication de l'érisma rousse (Oxyura jamaicensis) dans le paléarctique occidental à l'horizon 2020* [36<sup>ème</sup> réunion du comité permanent, Strasbourg, 15-18 novembre 2016]. Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.
- European Commission. (2018). *Oxyura against Oxyura - Eradicate the Ruddy duck to save the endangered White-headed duck from extinction - LIFE17-NAT\_FR\_000542* [Projet LIFE Oxyura 2018-2023]. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage & Société Nationale pour la Protection de la Nature - Réserve de Grand-Lieu.
- Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie. (2016). *Plan national de lutte contre l'Érismature rousse (Oxyura jamaicensis) 2015 - 2025 dans le cadre de la conservation de l'Érismature à tête blanche (Oxyura leucocephala)* [Plan d'action, Décembre 2015]. Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.
- Muñoz-Fuentes, V., Green, A. J., & Negro, J. J. (2013). Genetic studies facilitated management decisions on the invasion of the ruddy duck in Europe. *Biological invasions*, 15(4), 723-728.

## A Supplément: Visuels du questionnaire

Modifier Formulaire Résultats Partager

### Enquête LIFE Oxyura



Début : 1 / 6

**Un peu d'info sur vous?**

Quel âge avez-vous? \*

De quel genre êtes-vous? \*

Femme

Homme

Non généré

Avez-vous une formation en lien avec la nature? \*

Oui

Non

Avez-vous une profession en lien avec la nature? \*

Oui

Non

**PAGE SUIVANTE >**

Pour contacter l'auteur-riche de ce formulaire, [cliquez ici](#)  
Ne communiquez aucun mot de passe via Framafoms.



#### Volet 1 sur 4

Savez-vous ce qu'est une espèce indigène? \*

- Oui  
 Non

Donnez une brève définition d'une espèce indigène

Une espèce indigène est une espèce ...

Pouvez-vous en nommer une en France?

Savez-vous ce qu'est une espèce exotique envahissante? \*

- Oui  
 Non

Donnez une brève définition d'une espèce exotique envahissante

Une espèce exotique envahissante est une espèce ...

Pouvez-vous en nommer une en France?

< PAGE PRÉCÉDENTE PAGE SUIVANTE >

Pour contacter l'auteur-riche de ce formulaire, [cliquez ici](#)  
Ne communiquez aucun mot de passe via Framafoms.



#### Volet 2 sur 4

Cochez la ou les espèces que vous connaissez :



< PAGE PRÉCÉDENTE    PAGE SUIVANTE >

Pour contacter l'auteur-riche de ce formulaire, [cliquez ici](#)  
Ne communiquez aucun mot de passe via Framafoms.

Volet 3 sur 4 - Voici un panneau affiché dans les zoos pour sensibiliser le public sur le sujet suivant :

Veillez en prendre brièvement connaissance pour la suite du questionnaire

## L'érismeture à tête blanche est menacée, POURQUOI ?

L'érismeture à tête blanche est aujourd'hui en danger d'extinction, classée sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).



Les menaces qui pèsent sur l'érismeture à tête blanche (*Oxyura leucocephala*) sont de deux ordres :

- la diminution du nombre et de la qualité des zones humides,
- l'hybridation et la compétition avec une espèce proche issue d'Amérique du Nord, l'érismeture rousse (*Oxyura jamaicensis*), introduite accidentellement dans nos milieux naturels européens dans les années 50.

Espèce « exotique » envahissante, l'érismeture rousse s'est adaptée et développée au détriment de l'espèce « indigène ».

L'érismeture rousse est aujourd'hui une espèce très réglementée en France : son introduction en milieu naturel, sa détention, sa vente ou son achat sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps.



Le déplacement d'espèces, animales ou végétales, d'un continent à un autre lié aux activités humaines (commerce international) constitue avec la destruction des écosystèmes l'une des principales menaces pour la biodiversité. Pour plus d'infos sur le centre de ressources « espèces exotiques envahissantes », scannez ce code.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE L'ÉRISMATURE ROUSSE  
● population avant 2000 ● population en 2020

● POPULATION DE L'ÉRISMATURE À TÊTE BLANCHE

Objectif du projet LIFE : empêcher le contact entre l'érismeture rousse et l'érismeture à tête blanche.



### COMMENT AGIR FACE AU DÉCLIN ?

- Par la restauration et la protection des zones humides.
- Par la conservation dans les zoos et élevages privés de l'érismeture à tête blanche.
- Par la mise en œuvre d'un plan de lutte européen contre l'érismeture rousse empêchant tout contact entre les deux espèces.

#### LE RÔLE DES ÉLEVAGES CONSERVATOIRES

Les parcs zoologiques et éleveurs privés participent à nous faire découvrir la biodiversité et à nous sensibiliser pour agir à sa préservation. Ils favorisent aussi le maintien d'espèces en danger et participent activement aux programmes de réintroduction de certaines espèces en milieu naturel.

#### LE PROJET LIFE OXYURA

Débuté en 2018, l'objectif de ce projet est d'empêcher la reproduction des érismetures rousses en milieu naturel, en France, et de prévenir toute nouvelle introduction à partir des individus captifs.

En Espagne, les actions sur les habitats à fort potentiel ont été suivies d'une forte augmentation de la population d'érismetures à tête blanche, qui est passée de 22 individus en 1977 à environ 2 500 individus en 2020. Cette espèce est par ailleurs présente dans les Balkans.

< PAGE PRÉCÉDENTE PAGE SUIVANTE >

Pour contacter l'auteur-riche de ce formulaire, [cliquez ici](#)  
Ne communiquez aucun mot de passe via Framafoms.



#### Volet 4 sur 4

Jugez-vous que l'érismature à tête blanche mérite de faire l'objet de mesures de conservation? \*

- Oui  
 Non

Cet enjeu de conservation justifie-t-il selon vous de retirer toutes les érismatures rouges sur le continent européen? \*

- Oui  
 Non

La seule solution réaliste est l'abattage des érismatures rouges, y êtes-vous favorable? \*

- Oui  
 Non

Si vous le souhaitez, veuillez expliquer la ou les raisons de ces réponses :

< PAGE PRÉCÉDENTE

SOUMETTRE

Pour contacter l'auteur-riche de ce formulaire, [cliquez ici](#)  
Ne communiquez aucun mot de passe via Framafoms.